

Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples,  
c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres

## LA VIERGE DE L'ABBAYE

Elle est arrivée quatre dimanches avant Noël, juste pour l'Avent. Son visage et son sourire, dans leur douceur, nous disent quelque chose qui vient d'ailleurs. Son regard se porte sur l'Enfant, et à travers lui, sur nous qui la regardons. Son vêtement esquisse un mouvement simple, discret et gracieux.

Elle vient d'arriver, mais elle était là, à quelques mètres de nous, depuis des siècles. Sans doute date-t-elle du XIII<sup>e</sup> siècle, aux environs de 1250. Il y a une dizaine d'années, en creusant un parking pour une maison de la rue de Furstemberg, on trouva cette sculpture. Elle reposait là, comme un gisant, depuis des siècles. À vrai dire la statue n'était pas complètement sculptée. Il semblerait que la pierre ait éclaté au moment de la taille, car il y a ainsi parfois des failles cachées dans des blocs de pierre. Que faire alors d'un si beau travail dont l'achèvement était complètement compromis. On ne pouvait détruire un si beau visage, ni briser tant de grâce. Alors, il fut très certainement décidé de lui donner une sépulture. On ne saurait détruire la beauté, image, reflet d'une Autre Beauté.

Il nous faut remercier les découvreurs qui en firent don, les Services de la Ville de Paris, les Monuments Historiques, Monsieur le Maire du VI<sup>e</sup> arrondissement et toutes les personnes qui ont permis la mise en valeur de cette œuvre, et le fait de la placer désormais en l'église Saint-Germain-des-Prés, pour laquelle elle avait commencé à être sculptée.

Ne serait-ce pas aussi comme un signe que ce qui est beau dans une vie, quelles que soient les vicissitudes du temps et les aléas de l'Histoire, dure et traverse les siècles, puis, un jour, trouve sa juste place. Alors qu'en cet Avent le temps d'aujourd'hui est si difficile pour beaucoup, accueillons le sourire de cette Vierge de l'Abbaye.

Père Bernard Bommelaer, *curé de SGP* ■



### *Une Étoile à la Crèche*

Pourquoi donc mettre une étoile sur nos crèches ? Certes l'évangile de Saint Matthieu en parle. Les Mages l'ont vue, l'ont suivie, ont été remplis de joie quand ils l'ont retrouvée à la sortie de Jérusalem Mt 22, 9-10.

Ce récit n'est pas un reportage ; en revanche chaque détail est chargé de sens.

Dans le livre des Nombres Nb 2417 un prophète païen, Balaam, bénit le peuple d'Israël (au grand dam du roi qui l'a fait venir pour maudire). En Israël il voit un astre à son lever.

L'Évangéliste voulant signifier que Jésus est venu pour tous les peuples, s'inspire de cet oracle très ancien en nous décrivant la venue des Mages à Bethléem.

Oui, mettons une étoile à notre crèche, en pensant que tous les peuples sont aimés par le Seigneur et conviés à venir en sa demeure. B. B.

## Qu'est-ce que le dialogue interreligieux ?

Ce n'est pas l'œcuménisme. Ce mot désigne les relations privilégiées entre les chrétiens, ceux qui professent que Jésus est Christ et Seigneur. Ce sont principalement, outre les catholiques, les orientaux (orthodoxes, arméniens, coptes etc.) et les protestants (luthériens, calvinistes, baptistes etc.).

La rencontre avec d'autres religions non-chrétiennes n'a pas pour but de les convertir à notre foi. Il s'agit d'un dialogue destiné à mieux se connaître mutuellement, à éliminer des idées fausses et à développer une estime réciproque pour vivre en paix. Ce dialogue entre les religions n'est pas une mode, une initiative émanant de quelques chrétiens plus ou moins illuminés. Non, le dialogue entre les religions est un des acquis de Vatican II. Il fait l'objet de la Déclaration *Nostra Aetate* promulguée par le Pape Paul VI, le 28 octobre 1965 à Rome. Comme l'écrivait à l'époque le Cardinal BEA « l'Église, pour la première fois de son histoire, offre aux religions non chrétiennes un dialogue amical et fraternel. »

L'Église, dans la ligne prônée par le Pape Jean XXIII, accepte de reconsidérer son attitude à l'égard des croyants non chrétiens, et ceci pour faciliter l'unité et la fraternité entre les hommes par le dialogue et la coopération ; en définitive pour favoriser la paix sur la terre.

La Déclaration *Nostra Aetate* comporte cinq chapitres :

1. Un préambule dans lequel l'Église se reconnaît solidaire du genre humain et de son histoire : les peuples de la terre forment une communauté issue de Dieu et qui retourne à Lui. Sont énumérées les grandes questions auxquelles toutes les religions tentent de donner une réponse : l'homme, la vie, le bien et le mal, la souffrance, le bonheur, la mort, le mystère.

2. Les diverses religions non chrétiennes sont ensuite répertoriées : d'abord les religions anciennes qui reposent sur la tradition orale. Puis les religions orientales : l'hindouisme, le bouddhisme, le taoïsme, le confucianisme et le shintoïsme. La Déclaration souligne que l'Église catholique respecte chacune de ces religions, y décerne ce que chacune a de vrai et de saint et exhorte les chrétiens au dialogue et à la collaboration.

3. Un chapitre est consacré à la religion musulmane. Le texte met en relief que les musulmans adorent le Dieu un, vivant, subsistant, miséricordieux, tout puissant, créateur du ciel et de la terre, qui s'est adressé aux hommes. Il relève que les musulmans vénèrent Jésus comme prophète et honorent sa mère Marie, qu'ils attendent le jour du jugement en pratiquant une vie morale, la prière, l'aumône et le jeûne.

4. Le chapitre le plus long est consacré à la religion juive. Il souligne que le christianisme se nourrit de la

révélation de l'Ancien Testament dont le Christ est issu selon la chair ainsi que les Apôtres et la plupart des premiers disciples. La Déclaration insiste sur la circonstance que la mort du Christ ne peut être imputée à tous les juifs de l'époque ni aux juifs de notre temps. Ils ne doivent pas être présentés comme réprouvés ou maudits de Dieu. L'antisémitisme est vigoureusement dénoncé.

5. Enfin la dernière partie appelle les hommes à une fraternité universelle, excluant toute discrimination entre eux en raison de la race, de la couleur, de la condition sociale ou de la religion. Les chrétiens sont appelés à vivre en paix avec tous les hommes.

Cette déclaration *Nostra Aetate*, qui renouvelle complètement la vision de l'Église sur les non-chrétiens, a entraîné de nombreuses conséquences. Le Pape Paul VI qui l'a promulguée, l'a mise en application par son Encyclique *Ecclesiam Suam*, qui invite au dialogue avec les non chrétiens. Il a montré, lui-même, l'exemple par ses rencontres avec les chefs spirituels de l'Inde, lors de son voyage à Bombay.

Le Pape Jean-Paul II a donné à ce dialogue une dimension spirituelle considérable avec la prière commune pour la paix à Assise où se trouvaient réunis, le 27 octobre 1986, des chrétiens, des juifs, des musulmans, des bouddhistes... Et au cours de ses nombreux voyages dans le monde, il a tenu à rencontrer les représentants des religions du pays où il se trouvait.

Il en va de même pour le Pape Benoît XVI. Lors de sa visite en France, il a tenu à se déplacer pour rencontrer les représentants du judaïsme et il a dialogué avec les représentants de l'islam. D'une manière encore plus évidente, le Pape a invité au Synode des Évêques à Rome le rabbin Shear-Yashuv Cohen et lui a donné la parole au cours d'une séance.

On le voit la Déclaration *Nostra Aetate* n'est pas restée un vœu pieux. Elle a déjà été mise en œuvre d'une manière spectaculaire par les Papes successifs et cette action se poursuivra. Un exemple récent est donné par le Séminaire catholico-musulman qui s'est tenu à Rome du 4 au 6 novembre 2008. Ce Forum a été créé à la suite de la lettre *Une parole en commun* adressée par 138 personnalités islamiques au Pape après le discours de Ratisbonne. Le Pape recommande « une bonne connaissance réciproque qui puisse irradier peu à peu vers les individus qui, jour après jour, auront à développer une mentalité de respect réciproque qui pourrait parvenir à une estime mutuelle ».

Ne devons-nous pas, chrétiens de base, nous interroger sur la manière dont nous contribuons à ce dialogue interreligieux et par conséquent à la construction de la paix ?

Itala Ménard et Philippe Waquet

## *Le père-recteur Mikhaïlo Romaniuk et Le Pasteur J.-P. Morley nous parlent de leur paroisse et de Noël*



**B**rutal. Le filtre séparant le silence de l'Église ukrainienne de la rue des Saints-Pères, est mince. Un bâtiment commandé par Marie de Medicis en 1613 abrite aujourd'hui ce lieu incontournable pour tout Ukrainien désirant trouver de la chaleur humaine. Le Père Mikhaïlo Romaniuk vit ici depuis dix ans. Le début de son ministère, coïncidant avec les années d'ouverture de l'Ukraine au monde, fut consacré à la vie des paroissiens. Logement, nourriture, médecin, la paroisse offrait au migrant la possibilité de se construire une vie en France. Aujourd'hui, à l'occasion de la Commémoration de la Grande famine de 1933 dans l'est de l'Ukraine, le recteur de la Cathédrale vit au rythme des dates qui se sont enchaînées tout au long du mois de novembre. Le 18 à Notre-Dame de Paris, le 22, un concert en Saint-Vladimir, le 29, un pèlerinage à la chapelle de la Médaille miraculeuse. L'Église ukrainienne qui regroupe les paroisses de France, Suisse et du Benelux, vit sous le rite byzantin. Elle est rattachée à Rome. La liturgie se déroule devant l'iconostase, un ensemble d'icônes peintes et de tableaux inspirant le respect, selon des règles strictes. À Saint-Vladimir, on fête Noël le 7 janvier, selon le calendrier julien, toujours en vigueur en Ukraine.

Raphaël Ader.

**B**eaucoup de changements ces derniers mois à l'Église réformée de la rue Madame, désormais unie en une seule paroisse (Pentemont-Luxembourg) avec le Temple rue de Grenelle. Au pasteur Oberkampff (*bien connu de certains du groupe œcuménique de SGP*) ont succédé les pasteurs Jean-Paul Morley, 60 ans, et Simon Wiblé, 31 ans. À partir de janvier 2009 et jusqu'à l'été, le culte du dimanche matin aura lieu soit au temple de la rue Madame, soit à celui (*superbement restauré par la Mairie de Paris*), de la rue de Grenelle. Parallèlement, un culte aux musiques diversifiées et au style dynamique, quoique toujours exigeant sur le fond (prédication et Sainte Cène) sera proposé le dimanche soir rue Madame. Outre les actuels paroissiens, ce nouvel horaire (*pratiqué et apprécié à SGP par tous ceux qui vont à la messe du dimanche soir*) s'adressera à ceux qui ne participent que rarement aux assemblées, et devrait aider certains à lutter contre le « coup de blues » du dimanche soir!...

Pour Noël il n'y a que rarement une crèche dans le temple; mais rue de Grenelle, le 12 décembre, un concert rassemblera 70 choristes, et le 14 les enfants de l'École biblique présenteront l'Annonciation dans une mise en scène de théâtre, avant la veillée du 24 et le culte du 25 décembre.

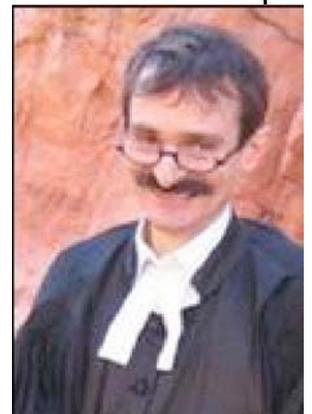
*Votre profession de foi évoque la Communion des Saints, vous pratiquez le sacrement de la Sainte Cène...*

Dans la communion des Saints il s'agit pour nous de tous ceux qui ont reconnu Christ comme sauveur, et nous ne cherchons pas d'intermédiaire pour prier Dieu. Quant à la Sainte Cène (l'unique sacrement pour nous avec le baptême), seule la foi des participants et de l'officiant permet de reconnaître, au moment du partage du pain et du vin, la présence de Christ Ressuscité (ce qui reste sur la table après la communion n'a pas de valeur sacramentelle, et vous avez vu que nous ne le conservons pas comme tel).

Noël c'est la naissance du Christ, êtes-vous d'accord pour dire que cette célébration est un des moments de l'année où se manifeste l'unité des Chrétiens?

Oui, Noël nous rapproche! C'est une immense promesse que cet enfant porteur d'espérance, qui nous démontre ce qu'Aimer veut dire. Je voudrais cependant insister sur le fait qu'il n'y aurait pas eu besoin de l'Incarnation si l'humanité avait su vivre le royaume selon l'invitation de Dieu. La naissance de Christ marque l'échec de l'être humain, écartelé entre le bien et le mal. Plus que les saints ou la Cène, c'est sans doute ici que réside la vraie différence entre nous (Catholiques et Protestants). Nous croyons qu'il nous faut tout attendre de Dieu seul: fais tout le bien qu'il t'est donné de faire, mais ne te force pas à aller au delà. Il n'y a pas de devoir, mais le constat de nos limites et l'invitation de l'amour de Dieu. L'Église catholique aurait-elle davantage confiance en l'œuvre que Dieu accomplit en l'homme? En la capacité de l'être humain à répondre activement à l'appel qu'il reçoit?

On peut avoir confiance en ce à quoi Dieu nous invite, et entendre l'invitation. Notre réponse c'est d'ouvrir portes et fenêtres pour recevoir, mais nous restons écartelés, comme le dit Paul: « En effet, ce qui est à ma portée, c'est d'avoir envie de faire le bien, non de l'accomplir. » (Romains 7, 18).



## UN DOSSIER DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE : LA DESTINATION UNIVERSELLE DES BIENS

*Le groupe Saint-Germain, dont je fais partie, est hébergé par la paroisse.  
Il a notamment travaillé sur la doctrine sociale de l'Église.  
Je soumetts ici une réflexion de fond sur un sujet d'importance  
piloté par Patrick Buffet et Patrick Saurat. Yves Carrière.*

### **(A) Sens et fondement théologique**

Ayant créé homme et femme, « Dieu les bénit et leur dit : Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la. » (Genèse, 1, 28)

Ce que Paul VI, dans *Populorum Progressio* (PP 22), explicite ainsi, en reprenant la réflexion développée par le concile Vatican II dans *Gaudium et Spes*, : « La Bible, dès sa première page, nous enseigne que la création entière est pour l'homme, à charge pour lui d'appliquer son effort intelligent à la mettre en valeur, et, par son travail, la parachever pour ainsi dire à son service. Si la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire. Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés »

Dans ses deux encycliques *Sollicitudo Rei Socialis* de 1988, et *Centesimus Annus* de 1991, Jean Paul II développe la portée et les implications de ce principe de réflexion en matière de propriété et de travail et, de façon très novatrice, en matière d'écologie et d'une « écologie humaine ».

### **(B) De quelques implications de la destination universelle des biens**

« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient, à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que tous les biens de la création doivent affluer équitablement entre les mains de tous les hommes selon la règle de la justice inséparable de la charité » (*Gaudium et Spes* 69 § 1).

Nous recevons les biens que Dieu a créés mais nous sommes aussi les acteurs de cette création toujours en devenir ; c'est ce qui fait la grandeur de l'homme et donne un sens très particulier au concept de développement.

D'où découle un certain nombre de conséquences :

1°) Ainsi, chaque homme, chaque peuple doit avoir la possibilité de disposer des biens (y compris bien évidemment les biens immatériels et l'accès à la connaissance) qui lui permettent non seulement de survivre mais de disposer d'un revenu lui permettant de mener une vie décente, une vie digne d'Homme créé à l'image de Dieu.

Quelques statistiques fournies par l'UNESCO (Programme de lutte contre l'extrême pauvreté (voir [unesdoc.unesco.org](http://unesdoc.unesco.org)) :

- actuellement la famine touche 900 millions d'êtres humains ;
- un être humain meurt de faim toutes les 4 secondes ;
- 20 % de la population mondiale « vit » avec moins de 1 \$ par jour ;
- 8 millions d'enfants meurent chaque année de maladies liées à l'extrême pauvreté ;
- 20 % de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable ;
- 3 milliards d'individus reçoivent 1,2 % du revenu mondial et 1 milliard en reçoit 80 %.

2°) Tout homme, tout peuple a le devoir de contribuer par son travail à ce développement de la création. Il faut lui donner les moyens de participer à sa façon au développement du patrimoine commun de l'humanité. Il ne faut pas délibérément le priver des terres et des moyens de travailler : on peut penser ici à toutes les formes d'accaparement de terres (cf. l'Amérique latine, avec notamment l'expulsion de petits paysans au profit de grands domaines consacrés à l'agriculture industrielle), de matières premières ou de l'accès à certaines ressources naturelles, mais aussi de limitations à l'accès à la connaissance et aux progrès de la science et de la technologie, y compris ceux les plus nécessaires à la vie humaine (cf. le problème

des médicaments). Mais, bien plus, il faut aussi qu'individus et peuples plus « avancés » aident les plus démunis à y contribuer en développant leur capacité de travail et en les aidant à accéder à la connaissance, pour « devenir eux-mêmes artisans de leur destin » (Populorum Progressio 65) et participant au dessein de Dieu en tant qu'acteur de la création.

3°) Destination et usage universels des biens ne signifient pas que tout soit à la disposition de chacun ou de tous, ni que la même chose serve ou appartienne à chacun ou à tous. La mise en œuvre du principe de la destination universelle des biens, selon les différents contextes culturels et sociaux, implique une certaine organisation sociale et internationale. Cette organisation doit être conçue et évoluer en gardant toujours présent à l'esprit l'origine et la finalité de ces biens. Leur origine : un don de Dieu ; leur finalité : donner à chaque homme la possibilité de vivre dignement sa condition d'enfant de Dieu. Elle doit être conçue également en respectant le système de valeurs de chaque société (par exemple certains systèmes de distribution des terres en fonction de la capacité productive ou des besoins de chacun).

4°) La création nous a été confiée : elle n'est pas notre propriété. La destination universelle des biens ne s'oppose pas à la propriété (ou plus exactement à la possession individuelle ou collective des biens), mais elle exige que celle-ci soit accessible à tous.

L'Église insiste à la fois sur l'importance du droit de propriété comme facteur de liberté et de responsabilité de l'homme, mais aussi sur le fait il n'y a pas de droit absolu et inconditionnel de la propriété : celle-ci ne peut jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune. L'homme « ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes, en ce sens qu'elles puissent profiter non seule-

ment à lui, mais aussi aux autres ». C'est la fonction sociale de la propriété privée qui est ainsi soulignée. Le propriétaire ne doit pas laisser ses biens improductifs.

Attention aussi à la possession qui aveugle le propriétaire (paroles très dures dans l'Évangile pour le « mauvais » riche) : elle empêche l'épanouissement de l'homme — et donc un développement authentique -, et le coupe des autres et de son devoir de solidarité.

5°) Dieu nous a remis la création pour que nous la maîtrisions, non pour que nous la détruisions, et pour que nous la fassions fructifier à notre bénéfice, mais aussi au bénéfice des générations ultérieures (« Croissez et multipliez-vous »), c'est-à-dire que la destination universelle des biens a aussi une dimension temporelle.

« Héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous et ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous le cercle de la famille humaine » (Populorum Progressio 17).

Il y a là un fondement théologique fort et très novateur il y a quarante ans – mais qui ne fut pas alors suffisamment souligné – au respect de la création donnée par Dieu et à la préoccupation de l'écologie (*Sollicitudo Rei Socialis* 34) et du développement durable. Celui-ci est considéré par Jean-Paul II dans tous ses aspects, qui ne sont pas seulement économiques et écologiques, mais aussi sociaux et culturels (par exemple donner aux générations qui montent les moyens de leur épanouissement intellectuel et spirituel, ou améliorer la place de l'homme dans le système de production) — ce que Jean-Paul II appelle « l'écologie humaine » au service de la justice et de paix dans le monde et dans nos sociétés (*Centesimus Annus* 37).

#### Trois questions :

- **Pensons-nous que notre société et nous-mêmes, nous participions à une forme d'accaparement des ressources au détriment de plus pauvres ?**
- **Si nous avons ce sentiment, avons-nous été amenés à changer nos comportements de consommation et de vie, et de quelle façon ?**
- **Comment pensons-nous que nous puissions nous impliquer pour un développement plus équilibré dans notre société et dans le monde ?**

## Devant la vie la plus fragile : la voix des catholiques

Il existe actuellement en France un large champ de consensus éthique, dont nous ne sommes pas toujours conscients. Les points sur lesquels la parole religieuse — tout spécialement catholique — est amenée à faire entendre sa différence sont en nombre limité. Ils concernent moins ce que l'on nomme les « valeurs » (terme vague) que les enjeux anthropologiques, c'est-à-dire la conception fondamentale de l'humain.

Le droit français n'hésite pas à se référer à des principes. Trois principes font actuellement l'accord des esprits, même si, dans telle ou telle circonstance, leur application peut poser des questions :

1. l'indisponibilité du corps humain ;
2. la non-commercialisation du vivant ;
3. la dignité de la personne.

Il serait possible de montrer que les deux premiers principes présupposent toute une philosophie du corps, à laquelle l'Église ne peut que souscrire : celui-ci n'est pas une chose, pas une marchandise ; il participe à la dignité de la personne.

Les principaux points de divergence concernent le dernier des principes énoncés — non son contenu mais son domaine d'application. On peut être tenté de douter que le respect de la personne fasse norme lorsqu'une vie commence à peine, au stade de soixante-quatre cellules, avant implantation ou lorsque les conditions empiriques d'expression et de bien-être de la personne semblent faire défaut. C'est la difficile question de la relation entre « vie » et « personne » qui est posée.

Ici le point de vue religieux, biblique et chrétien notamment, devra se faire entendre. Il ne s'agit nullement de recourir à un argument d'autorité mais d'être réceptifs à une inspiration, laquelle pourra parfaitement se tra-

duire en termes philosophiques, autrement dit raisonnables et raisonnés.

Le chrétien affirme que la personne humaine ne doit pas sa dignité seulement à ses facultés, à la mise en œuvre de sa liberté, à sa dimension relationnelle. Il affirme que cette dignité tient à son être. Selon le Concile Vatican II, « l'homme est la seule créature que le créateur a voulue pour elle-même ». Il est difficile de nier que dès la fécondation, c'est une vie humaine nouvelle qui commence — autrement dit un nouvel être humain. Dès lors s'impose le respect de l'humanité dans cet embryon. Cette thèse n'est pas confessionnelle. plusieurs reprises, le Comité Consultatif National d'Éthique l'a faite sienne. Ainsi, dans son avis n° 8 : « L'embryon humain dès la fécondation appartient à l'ordre de l'être et non de l'avoir, de la personne et non de la chose ou de l'animal. Il devrait être éthiquement considéré comme un sujet en puissance, comme une altérité dont on ne saurait disposer sans limite et dont la dignité assigne des bornes au pouvoir ou à la maîtrise d'autrui. ». On pourrait multiplier les citations de ce type.

Un courant de pensée très présent affirme souvent que l'appartenance de l'embryon tiendrait à l'humanité tiendrait à son accueil par des personnes et par la société, tout particulièrement à travers le « projet parental ». Cela est partiellement vrai, mais ne saurait être érigé en principe absolu : il est hors de question de faire dépendre l'humanité d'un être du décret d'autres êtres humains ! Selon les termes de Jean-Paul II : « Il ne revient pas à l'homme de déterminer le seuil d'une humanité ».

Un autre point délicat sur lequel la parole catholique est prête à se faire entendre, non en tant que catholique mais en tant que soucieuse du bien commun, est la définition des structures de la famille. Dès lors que nous avons affaire à la filiation, nous touchons aux structures

de parenté. Au nom du principe d'incarnation, c'est-à-dire d'unité de la personne humaine, l'Église est prête à refuser toute institutionnalisation de formes de vie familiales qui dissocieraient a priori les trois dimensions de la parenté : charnelle, éducative, sociale. Je souligne « a priori » : les circonstances de la vie peuvent dissocier ces trois dimensions — décès, abandon, adoption. Mais une institution qui prévoirait d'avance de dissocier naissance et filiation, ou de priver des milliers d'enfants de ce bien élémentaire d'avoir un père et une mère ne serait pas éthique — c'est-à-dire conforme au bien des personnes.

À cet égard, un seuil est franchi lorsque l'on passe de la simple fécondation *in vitro* au sein d'un couple conjugal (sans destruction d'embryons) à la gestation pour autrui, qui impliquerait ce processus relationnel infiniment riche qu'est la grossesse. Quant au don de gamètes, force est de reconnaître qu'il place devant des alternatives insolubles : anonymat ou non ?

Outre le principe d'incarnation, c'est-à-dire d'unité de la personne, l'Église défend la primauté de l'intérêt de l'enfant : c'est du point de vue de celui-ci que les « nouveautés » doivent être évaluées, jugées. Quelle relation l'enfant aura-t-il à sa généalogie, à son histoire, à ses géniteurs ? Ici comme ailleurs, le principe-clé de la parole ecclésiale sera d'être, selon l'expression de l'abbé Pierre, la « voix des sans voix ».

Xavier Lacroix

Université catholique de Lyon

Membre du comité consultatif national d'éthique

Auteur de l'ouvrage *De chair et de parole. Fonder la famille* (Bayard, 2007)

## Management et accompagnement spirituel Anselm Grün/Friedrich Assländer

Associer la vie spirituelle et le résultat économique: voilà un objectif qui vient à point dans la crise mondiale! Relever le défi tient en trois mots: lucidité, modestie et ambition. Cela paraît contradictoire? C'est pourtant à ce prix que non seulement l'entreprise prospère mais, en plus, la vie a du goût. Car telle est bien la visée de ce livre. Non pas qu'il ait été écrit pour résoudre le marasme actuel! Il remonte à la règle de Saint Benoît: la bonne conduite des affaires de ce monde fonde ses racines dans le fait de « se bien conduire ». L'intérêt de cet ouvrage ne tient pas simplement dans la théorie: c'est sa mise en pratique qui en fait toute la savoureuse nouveauté. Être lucide commence par bien se connaître soi-même: c'est ainsi que chaque chapitre est suivi d'exercices pratiques qui sont une immersion en soi, cela fait réfléchir et peut être bien amu-

sant. À titre d'exemple: écrivez (eh oui, en toutes lettres) le nom de trois à cinq personnes par qui vous avez été dirigés et qui ont compté dans votre vie. Pas facile, vous verrez! Ce retour sur son propre passé est stimulant et aide à faire (ou ne pas faire) ce qui a été fait pour (ou contre) vous.

À partir de leur expérience, en s'appuyant solidement sur la règle bénédictine et sur l'évangile, les auteurs réintroduisent, dans le domaine du management, le sens de l'homme pour faire de l'entreprise non seulement une « machine » à produire plus mais un champ où l'individu se réalise et travaille mieux. Les exemples fourmillent.

Est-ce à dire que ce livre s'adresse exclusivement aux managers? Sûrement pas, car quelque soit son rang dans la hiérarchie, chacun a en charge quelqu'un et, surtout, parce que le fait de diriger et le fait d'être dirigé se correspondent et forment un tout.

Itala Ménard



**Arnaud Mansuy**

Membre de la Congrégation de l'Oratoire de saint Philippe Néri de Nancy. Prêtre depuis le mois de juin de cette année, en mission d'étude à Paris pour une formation à la Faculté Notre-Dame en théologie biblique et y préparer une licence canonique (master de théologie). Prêtre de la paroisse pour mon temps de présence à Paris à savoir du lundi au vendredi; Le week-end étant consacré à ma communauté et à la pastorale nancéenne. L'abbé Mansuy accompagne le groupe des néophytes ainsi que la Halte spirituelle, célèbre les laudes et l'eucharistie en semaine et accueille à la permanence du mercredi après-midi...



**Antoine Guggenheim**

Né en 1960, a passé toute sa jeunesse à Paris. Après des études à Nancy et un service militaire à Berlin (1983), ai ordonné prêtre le 26 juin 1993 à Notre-Dame après un séminaire en Belgique (Louvain et Bruxelles). Nommé vicaire de Saint-Philippe-du-Roule (1994-1998), professeur à la Faculté Notre-Dame (depuis 1994), président de la Faculté Notre-Dame de l'École Cathédrale (2001-2007) et aujourd'hui coordinateur du pôle de recherche et conseiller pour la programmation théologique du Collège des Bernardins. Arrivé à Saint-Germain-des-Près en 2007 « pour bénéficier du dynamisme intellectuel et de la vie fraternelle de l'équipe des prêtres de la paroisse et des aumôniers universitaires. » Vient de publier un troisième livre intitulé: *Les preuves de l'existence de Dieu. Des clés pour le dialogue* (Parole et Silence,



# JOURNÉES D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ DE SGP

(vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 novembre)

Les journées de Saint-Germain des Près se sont déroulées avec un très vif succès durant la fin du mois de novembre dernier. C'est dans le Palais abbatial, qui abrite un des plus beaux jardins intérieurs de Paris, que la Paroisse vous recevait, sous la bienveillance du clocher si cher au cœur des fidèles. Ainsi, chacun a pu retrouver une image de l'« esprit » du quartier. Des dédicaces de livres avec des auteurs de prestige comme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, toute proche. Sous l'imposant marronnier, on pouvait boire des cafés et des thés de toutes origines, déguster les mets les plus fins de France. Une multitude de stands permettait à chacun de chiner selon son bon plaisir, des Santons de Provence, qui sont venus agrémenter vos crèches durant la période de l'Avent, à la petite maroquinerie, les gants, les chapeaux, et autres poupées russes, un clin d'œil à l'héroïne de la fête littéraire. Cette année, les Journées donnèrent à découvrir les œuvres toutes plus foisonnantes de peintres de l'endroit, tels que Jean Ayoub, Anne Dubosc ou Marie-Hélène Perrin. Le clou de ces rencontres informelles et chaleureuses, c'était le dimanche. Un concert magnifique de l'Ensemble estival qui donna à entendre une interprétation chantée du Cantique des Cantiques, un des plus beaux textes de la Bible. Dirigées de main de maître par Marie-France Wülfing-Luer, accompagnée d'Anne-Marie Azam qui s'est chargée de tout le volet littéraire, les Journées n'auraient pu avoir lieu sans la participation active et opiniâtre d'Yvette Coué, Claudine Pichon-Varin, Bernard Zeller, Christophe Courmes, Jacques Toutain, Jean Mingasson, Jean-Marie Nobile et Régis Neveux. Le père Bernard Bommelaer et toute la paroisse admirative tiennent à adresser leurs plus vifs remerciements à cette fine équipe qui a permis ces trois jours de réjouissances, dans l'allégresse et la joie. Raphaël Ader.

## BRÈVES DE PARVIS

### ENTENDU UN MATIN SOUS LA PLUIE :

— « Heureusement que je vous ai suivis ! J'étais juste entrée dans l'église pour saluer le Christ avant d'aller à la fac, je ne savais pas qu'il y avait les Laudes dans la chapelle ! »

### ENTENDU LORS DE LA RANDONNÉE DES JEUNES PROFESSIONNELS :

— « J'aime venir à la messe du dimanche soir, on s'y croirait comme à Noël. » Référence à l'assistance chaque fois nombreuse.

## CARNET NOVEMBRE 2008

### BAPTÊMES

Elie CARCASSONNE  
Agathe et Victoria GUISSSET  
Ludivine JACQUET  
Madeleine et Valentine LAUGIER  
Valentina ZUMAETA

### OBSÈQUES

Anne GUERACOPOL  
Charles MATTON  
Stéphane NASTA

### La Lettre de SGP

3, place Saint-Germain-des-Près  
75006 Paris – 01 55 42 81 33  
www.eglise-sgp.org

Directeur de la publication : Père Bernard BOMMELAER

Directeur de la rédaction : Gilles NAUDET

Réalisation graphique : Thibault de la Croix/Les 3TStudiO

Impression : TRÈFLE COMMUNICATION

Ont collaboré à ce numéro : Père Bernard BOMMELAER.

Pour la lettre : Raphaël Ader, Sylvie Bethmont-Gallerand, Michel Dawance, Pierre et Flore Gobert-Cbéramy, Xavier Lacroix, Itala Ménard, Gilles Naudet, Philippe Waquet, Marie-France Wülfing-Luer.